

Fête Médiévale Fantastique & Féerique
Tournan-en-Brie
25 JUIN 2011

Règlement du concours de dessin

ARTICLE 1 : OBJET DU CONCOURS

A l'occasion de la Fête Médiévale Fantastique et Féerique de Tournan, le comité d'organisation propose un concours de dessin ouvert à tous.

La date limite de dépôt des productions est fixée au 17 juin 2011.

ARTICLE 2 : THEME DU CONCOURS

Le thème du concours est « **Animaux et personnages fantastiques et/ou féeriques** ».

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est gratuit. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement et à la renonciation à tout recours contre les décisions prises par le comité organisateur. Celui-ci se réserve le droit d'interrompre et/ou de modifier ses modalités après information par les moyens appropriés.

Le règlement est consultable sur le site de la mairie.

ARTICLE 4 : MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque dessin devra être présenté sur un support papier.

Le format est libre : maximum 60 cm X 60cm.

Toutes les techniques sont acceptées : aquarelle, gouaches, feutres, crayons, collage/découpage...

Chaque participant ne présentera qu'un dessin.

Aucun dessin ne sera retourné à son auteur.

Le dessin remis devra pouvoir être exposé (condition de participation au présent règlement).

Pour les dessins sélectionnés, les participants confère à l'organisateur l'autorisation gracieuse d'utiliser ledit dessin dans les conditions et garanties prévues au présent règlement. Cette autorisation comprend le droit pour l'organisateur de diffuser et conserver le dessin. Elle comprend également le droit de réutiliser le dessin par reproduction sur tout support papier ou électronique. L'auteur du dessin accepte, dans le cas où l'organisateur utiliserait le dessin, que celui-ci soit éventuellement modifié, recadré et /ou accompagné de commentaires écrits.

ARTICLE 5 : DEPÔT DES DESSINS

La date limite du dépôt du dessin est le 17 JUIN 2011 à 17H00.

Celui-ci pourra être déposé en Mairie, à la Bibliothèque, au Service Enfance, auprès des enseignants des écoles, dans les Centres de Loisirs et à la Maison des Jeunes.

Chaque dessin devra impérativement comporter au verso de façon lisible :

- les nom et prénom du participant
- son adresse
- son âge (ou sa catégorie)
- la date de dépôt

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage ou perte des dessins. La

responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue du fait de fraudes éventuellement commises. L'organisateur statuera souverainement sur tout cas de fraude de la part d'un participant et aucun recours concernant sa décision ne pourra être admis.

ARTICLE 7 : SELECTION ET RESULTATS DU CONCOURS

Un jury composé de représentants du comité d'organisation de la Fête Médiévale sélectionnera les lauréats. Le concours s'achèvera par **une exposition des dessins le jour de la Fête Médiévale Fantastique et Féerique** (25 juin 2011).

Les résultats seront annoncés officiellement ce jour-là à 19h00 sur la Place de la Mairie.

ARTICLE 8 : CATEGORIES ET PRIX

Quatre catégories sont distinguées :

- **Première catégorie** : de 3 à 6 ans
- **Deuxième catégorie** : de 7 à 10 ans
- **Troisième catégorie** : de 11 à 14 ans
- **Quatrième catégorie** : de 15 à.....99 ans !

Seront décernés des prix par catégorie ainsi que le Prix du Public (toutes catégories confondues).

Les prix :

- **Première catégorie** : une mallette de coloriage
- **Deuxième catégorie** : une mallette de peinture
- **Troisième catégorie** : une série de BD
- **Quatrième catégorie** : une série de romans
- **Prix du public** : un chèque-cadeau fnac de 30 €

Si les circonstances l'exigent, l'organisateur se réserve le droit de remplacer les lots annoncés par des lots de caractéristiques proches.

Les lots sont offerts par la Mairie de Tournan-en-Brie.